

Présents : Thomas ANTH, Jean-Louis BARON, Raymond ERTLE, Magali FREY, Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Valérie HEIDT, Michèle JACQUEMARD, Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Franck LORRAIN, Laurent MARCOUX, , Fabrice SCHMITT, Kathy SCHMITT, Claude ZION.

Excusés : Djemila GREMAUD, Gaëlle HIRN, Chantal MABIRE.

Absents : Michaël MORIN.

Ordre du jour:

- Prochaine réunion du CODEP
- Nouveaux statuts
- Dates AG et prochaines réunions
- Organisation de l'AG pour les commissions
- Budget de commissions
- Prise en charge combinaisons NAP
- Assurance en protection juridique
- Dossier Ecosub
- Financement de la gueuse apnée
- Responsable recensement TIV

Approbation du PV

PV approuvé

I. Prochaine réunion du CODEP

CD élargi : 6/12/2017 à 19h30 on discutera des budgets des commissions avec les différents présidents

CD Préparation de l'AG : 9 janvier à 19h30 à la GDF

II. Nouveaux statuts

On a appris que c'est au courant de l'olympiade qu'il faut modifier nos statuts.
On va donc attendre que la fédé modifie les siens.

III. Dates AG et prochaines réunions

Date de l'AG : 27 janvier GDF à 13h30

Convocation : 27.11.2017

Pas d'élection

Donner la parole aux commissions selon des modalités à définir lors de la prochaine réunion avec eux

Ce sera l'occasion de découvrir les nouveaux présidents.

IV. Prise en charge combinaisons NAP

Les jeunes de Sélestat qui sont athlètes de haut niveau, ont eu besoin de combinaisons, le CODEP a pris en charge l'achat de 3 combinaisons (3 X 300€).

VII. Assurance en protection juridique

On s'était rendu compte que le CODEP n'avait pas d'assurance en protection juridique. On a souscrit une telle assurance pour 157 € par an.

Il faut relayer une telle information aux présidents .

V. Dossier Ecosub

Il faut renouveler le dossier

Thomas, Valérie, Kathy et Katy s'occuperont du dossier

VI. Financement de la gueuse apnée

GDF : Winchs, taquets, manivelle, extensions et fixations soit 663€ HT

CRA EST : 1/3 plateforme soit 384€ HT

Commission apnée 67 : 1/3 plateforme soit 384€ HT

Commission apnée 68 : 1/3 plateforme soit 384€ HT

Participation de 1/3 du financement par la commission apnée 67 ou prend-on en charge cette somme ?

Il faudrait que Loïc prenne en charge cette somme pour certains.

C'est du mobilier, qui est stocké au sein de la gravière et qui profite à tous les clubs.

Le commission prendra en charge cette somme pour d'autres.

5 votes pour que ce soit le CODEP qui prenne en charge et 7 votes pour que ce soit la commission apnée.

VII. Responsable recensement TIV

Recyclage obligatoire, gros besoins à venir.

Avant le 31 décembre 2021 tout le monde doit être recyclé. Chaque recyclage est valable 5 ans à compter du 31 décembre qui suit le recyclage.

Laurent a adressé un mail à tous les présidents de clubs.

Laurent souhaite étaler dans l'Est tous les stages, malgré les extraction aucune possibilité d'organiser sur la base du fichier.

Faire une liste par club, contacter chaque président et solliciter une liste des TIV actifs (à quelle année a été validée leur TIV) au club avec un étalement des recyclages.

Tous les TIV d'avant 2005 doivent adresser copie de leur diplôme papier à la Fédé et se faire recenser auprès de la Fédération, ainsi qu'auprès d'un club.

En cas d'absence de diplôme papier, il faut faire des recherches auprès de Charly Gouin.

L'objectif est le recensement des besoins, l'étalement dans le temps afin de ne laisser aucun club en reste.

Une prise de parole est à envisager lors de la réunion des Présidents et lors de l'AG.

Fabrice est sollicité pour gérer ce poste. Il accepte la mission.

VIII. Subventions

CNDS : 4000 € (1000 € handi, 1000 € jeunes et féminines, 2000 € Formation)

CD : 3500 €/an pendant 3 ans, soit 10 500 € pour la durée de la convention jusqu'en 2019

Actions :

- formations des cadres et dirigeants bénévoles (nombre de cadres et dirigeants formés / quel secteur..)
- promotion et développement des actions vis à vis des jeunes (organisation manifestations d'envergure...)
- ouverture vers le sport en faveur des personnes en situations de handicap (nombre de cadres, d'accueil de personnes en situation de handicap...)
- favoriser la pratique dans la sensibilisation de l'environnement (évolution des comportements, soirées thématiques etc...)

Thomas adressera aux membres du comité la convention d'objectif.

Grand remerciement à Claude et à Fabrice pour tous ces dossiers qui demandent des réunions, des dossiers et des documents à remplir.

IX. Tourissimo : 9,10 et 11 février au Wacken

Responsable recrutements : Franck

Présence sur les 3 jours.

Recrutement pour le montage, la tenue et le démontage

Ouvrir le recrutement à tous les licenciés (1 via les président, puis par le facebook, puis par la mailing list du codep)

Budget : 250 €, pris en charge par le comité Est,
facturation molécule prise en charge GDF

Fiche d'inscription à finaliser avant le 3 novembre 2017

Le stand sera sur le l'espace sport de nature du CROSA.

Il faudra avoir les flyers de la FEISME ainsi que des visuels

Tenue des bénévoles présents

X. Trophée des sports - 17 novembre à Haguenau

Mise en avant de jeunes sportifs, organisé au niveau départemental tous les ans.

Le Comité Départemental a sollicité une possibilité de présence.

2 films ont été demandés :

- parenthèse (avec l'accord de Serge)
- film réalisé par l'ATSA

Présence de Célestine, Colas et Yan

XI. Réunion des Présidents - 25 novembre 2017 à 8h45 à l'Amitié de Lingolsheim

- nouvelle application TIV – *Thomas Anth / Laurent Marcoux*
- responsabilités pour les plongées à l'étranger – *Claire Derrendinger*
- responsabilités partagées : autonomes, GP, DP, présidents de club – *Valérie Heidt*
- Désinfection du matériel – *Bernard Schittly*
- Condition de pratique des Plongeurs Autonomes – *Claire Derrenginer*
- Procédures disciplinaires – *Georges Livet*

Chaque président est invité accompagné de 2 personnes.

Les consommations seront prises au bar, contenu du fait que l'on utilise les infrastructures du lieu.

Il convient de préciser que les boissons seront à régler

XI. Chemises

Les chemises sont arrivées

Présidents de commission devront récupérer leur chemise

XII. Points divers

Assos Bas-Rhin - (Site Associations67.alsace)

Inscription au sein du site.
Les clubs peuvent y être inscrits
Les événements peuvent être inscrits

Site généré à l'issue de l'assise des Associations par le conseil Départemental.
4 groupes de travail ont été menés à l'issue, l'un des groupes a travaillé sur le site.
Thomas est également dans un autre groupe qui est le CODEBA, ces membres seront porte-parole entre les fédérations et les instances, mais aussi la mise en œuvre du thème annuel sera portée par l'ensemble

Le colloque - 20 janvier

Thèmes :

- Stations de gonflage
- Certificats médicaux
- Sandrine : 'se parler' ?
- Passerelle Padi / les PE, les PA etc.... les questions que vous vous posez :
Magalie Frey
- Georges Livet : Dispo ?
- Apnée : Interroger Loïc
- Serge Dumont : les techniques de palmage respectueuses de l'environnement

Kathy propose de prendre contact les différents intervenants

Création de l'affiche

Idée café plongée

- technique : l'enseignement général de l'autonomie / la verticalité / ...
- trésoriers

VitalSport de Décathlon ?

Fête de la plongée nouvelle édition : changement d'objectif

- objectif grand public : nombre de baptêmes
- accueil de personnes sensibilisées, baptêmes plus cocooning...

C'est un événement qui est animé par des clubs et non des Comités Départementaux

Rentrée des Sports – place Kléber

Image politique, réfléchir à une présence

Retour Financier de la Faires de la Plongée

Jusqu'à présent nous avons 3 à 4000 € d'excédent.

Cette année, avec le nouveau système 120 € d'excédent.

Sont dans cette balance, les 1050 € des baptêmes

Il convient de signaler qu'il y avait peu de personnes le samedi.

Il sera difficile de juger sur une édition. Il faut réitérer sur 2 ou 3 éditions.

Etudier une alternative de prise en charge des repas des clubs.

Sans doute un problème de communication sur le samedi

Sensibiliser les clubs qui prennent des enfants de les accueillir s'ils ont du matériel dédié.

Débriefing à faire avec la présence des présidents

Clôture de la Réunion à 12h30